

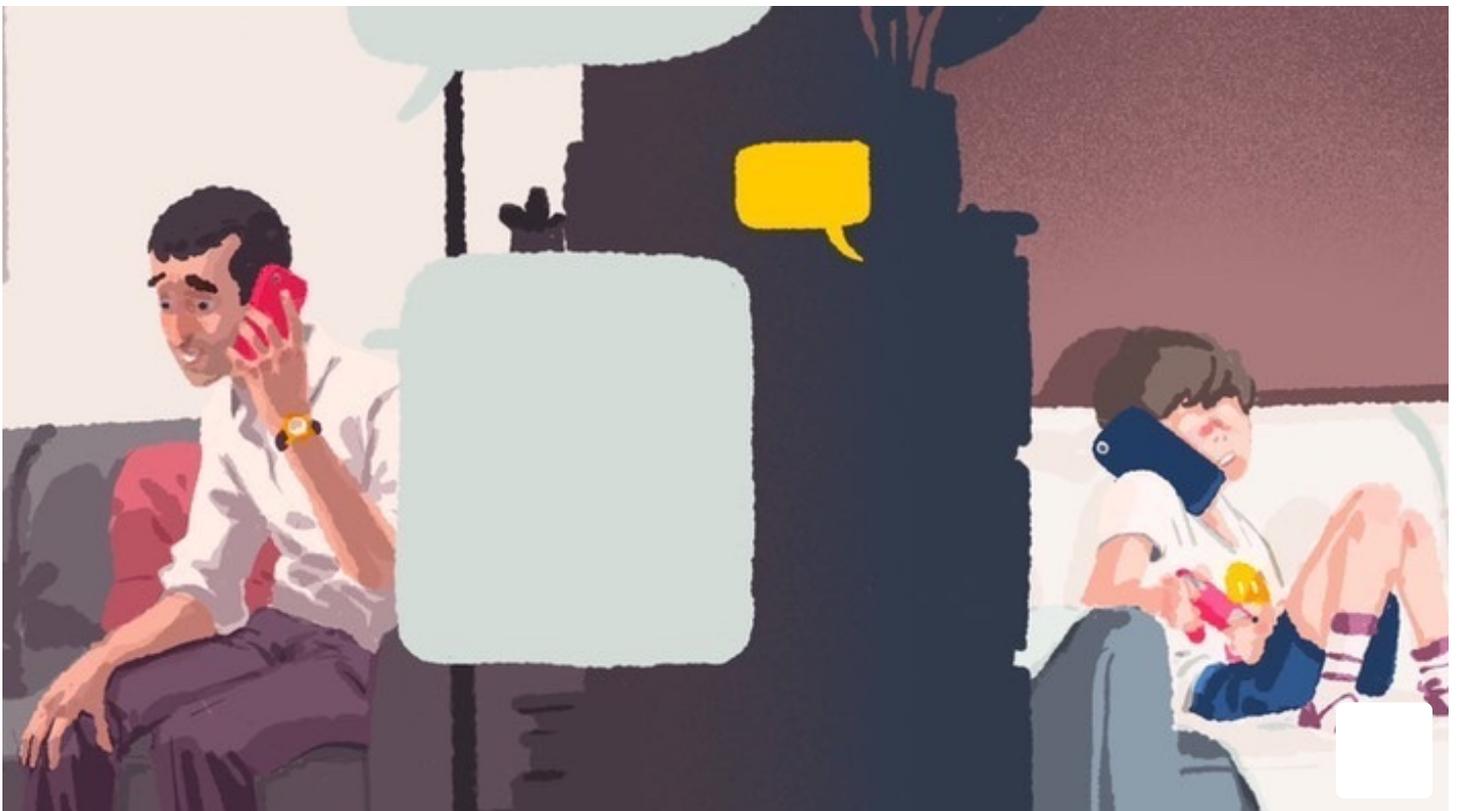
Ces pères séparés qui peinent à maintenir le lien avec leurs enfants

ENQUÊTE - Après une rupture conflictuelle, certains hommes sont mis à l'écart, au point de perdre toute autorité. Renoncent-ils trop vite à conserver une place auprès de leurs enfants ? Ou n'en ont-ils pas la possibilité ? (1/2)

Par Madeline Meteyer

Publié le 17/03/2021 à 17:05,

Mis à jour le 21/03/2021 à 15:35



Les appels téléphoniques ont le plus souvent tendance à ennuyer les plus jeunes. *Pierre-Louis Chardon pour Le Figaro*

Quand Vincent D., 36 ans, reçoit ses fils dans son appartement, à Château-Guibert (Vendée), il les sent loin de lui. L'autre jour, l'aîné, 7 ans, s'est souvenu «*ah oui, c'est vrai, tu es naturaliste*», il avait oublié, ça lui a tordu le bide à Vincent d'entendre ça ; comme de constater la persistance de ses «*tics oraux étranges, incontrôlés*». Vincent l'avait emmené chez le psychologue mais son ex épouse a négligé d'honorer le rendez-vous suivant. L'école de musique aussi l'a appelé : «*mes fils sont régulièrement absents.*» Qu'y peut-il, lui qui les voit quatre jours par mois et la moitié des vacances scolaires ? Il en a parlé à leur mère, elle s'est dérobée, ils ne s'entendent plus.

Dieu seul le sait

Newsletter

Le dimanche

Religions, laïcité, spiritualité, à retrouver dans la lettre de Jean-Marie Guénois.

S'INSCRIRE

«Le lien avec mes fils se dégrade peu à peu, fulmine Vincent. Je me sens jeté. Ces quatre jours ne me suffisent pas.» Après la séparation, en juillet 2020, lui et son ex-épouse avaient instauré la résidence alternée à l'amiable, ils les avaient eus à deux, ces gamins, ils continueraient à s'en occuper en tandem. Cela valait avant que «Madame ne supporte plus d'en être privée une semaine sur deux» et ne demande la résidence principale au juge aux affaires familiales (JAF). Face à l'insistance de Vincent, elle a «déposé des plaintes abusives qui ont été classées» - nous n'avons pas pu le vérifier. À la seconde audience, le père a obtenu ces quatre petits jours.

Les gens malheureux ont une histoire

Des Vincent, spectateurs impuissants de l'éducation de leurs enfants, combien y'en a-t-il ? La source la plus fiable est une enquête de l'Ined datée de 2005 - on a vu plus récent. Dedans, il est dit qu'un million et demi d'enfants de couples séparés voient leur père moins de deux fois par mois. Qu'un sur dix ne le voit plus du tout.

Et un chiffre inquiétant circule : chaque année, 1300 pères privés d'éduquer leurs enfants se suicideraient. En creusant, on découvre qu'il s'agit d'une extrapolation du président de l'association SOS Papas. Le site Paternet, qui défend aussi ces pères empêchés de l'être correctement, l'a récusé en 2018. Nonobstant cette communication abusive, la souffrance est réelle.

Le Figaro a pu s'entretenir avec douze de ces paternels mis au ban. Leurs histoires sont tristes, compliquées, ils appellent la mère de leurs enfants «Madame», semblent cracher le mot en le prononçant. Tous se disent «privés de leurs droits». Et réclament à la presse de défendre leur cause, oubliée disent-ils depuis 2013, quand Serge Charnay l'avait médiatisée en grim pant sur la grue jaune de Nantes.



Je propose des jeux de société mais ça ne les intéresse pas. Je les vois peu, je ne suis pas crédible pour imposer mes valeurs.

- Eddie, 55 ans, père de trois enfants.

Il y a Eddie (le prénom a été changé), 55 ans, professeur d'informatique à Bordeaux. Avec ses trois grands, 22, 19 et 15 ans, il bénéficie du même régime que Vincent, un week-end sur deux, moitié des vacances scolaires. Samedi dernier, son benjamin n'est pas venu comme convenu à partir de 14h30. Il est resté jouer à la console chez sa mère qui permet les longues parties. Eddie dispose d'un compte *League of Legends* pour espionner son fils. Il l'a vu jouer jusqu'à minuit. *«Quand ils viennent chez moi, mes enfants trouvent ça chiant, reconnaît-il d'une voix calme. Je propose des jeux de société mais ça ne les intéresse pas. Et comme je les vois peu, je ne suis pas crédible pour imposer mes valeurs.»*

Il y a Alexandre B., la quarantaine, séparé depuis 2015. Au début, il fallait faire au mieux pour les enfants, et le mieux, ce n'était pas la justice mais papa et maman qui s'entendent sans contrat. Il les avait une semaine sur deux. Puis bon, vous savez ce que c'est : *«Madame s'est laissée convaincre qu'il fallait un jugement.»* En septembre 2017, Alexandre a obtenu deux week-end par mois, pas les vacances. Depuis, il se dit *«à l'ouest parce qu'on me force à l'être. J'ai appris que mon fils avait été hospitalisé deux semaines après...»*

Il y a Pierre B., un électronicien de 52 ans, séparé depuis 2013 qui, lorsque sa compagne s'est remise en ménage, n'a plus pu chasser cette pensée : *«un autre homme élève mes enfants»*. Lui les reçoit un week-end sur deux. Jocelyn P., 40 ans, commercial à Pithiviers (Loiret), dont la fille Maryssa, 8 ans, a été emmenée par *«Madame»* à Poitiers (Vienne) en août 2020 sans qu'il en soit informé, le contraignant à écrire aux écoles de cette ville - nous avons lu les courriels - pour savoir où elle était scolarisée. Aujourd'hui il téléphone à sa fille *«mais j'ai parfois l'impression que ça l'embête, qu'elle préférerait jouer... Mais j'ai pas fait un enfant pour ne pas m'en occuper...»* La mère a dit au juge être partie pour fuir le harcèlement de Jocelyn, lequel, renchérit-elle, lui faisait peur.

Ils rient jaune en lisant ces lignes mais ces pères font partie des chanceux : ils restent dans le décor. D'autres sont au régime sec. À Troyes (Aube), Christophe D. a appris après coup que sa Constance-Aliénor, alors 11 ans, avait été déscolarisée par

sa mère. Elle ne répond plus à son téléphone portable, ça va faire six mois. «*J'ai appris par sa pédopsychiatre qu'elle était sous antidépresseurs, déplore l'ancien vigneron. Je ne peux que supposer les raisons, elle a besoin d'attentions, en a-t-elle assez ?*»

“

« Je ne sais pas où vivent mes enfants, j'ai le cœur meurtri, je ne pardonnerai jamais. »

- Mohamed, 40 ans.

Pour Mohamed, 40 ans, ses fils Adel et Rayan (les prénoms ont été modifiés) sont des souvenirs dont il fête les anniversaires en regardant des clichés défraîchis. En 2011, sa compagne l'a quitté alors qu'il était au travail, il était policier. Pleine de haine pour cet homme dont la religion lui faisait soudain horreur, elle l'a dénoncé auprès de sa hiérarchie : il avait rapporté des documents de travail à la maison - c'est interdit - : il a perdu son emploi. Sur sa page Facebook, il exhibe un article de journal qui salue son intervention lors d'un braquage en 2014, preuve, dit-il, «*que je n'étais pas un haineux, moi*».



Les fils de Mohamed, il y a dix ans de ça. Facebook

Depuis dix ans, la vie de Mohamed est une suite de chutes. Son dossier est passé entre les mains de trois avocats. Il n'a jamais obtenu de garde, a fait une dépression. «Je ne sais pas où vivent mes enfants, j'ai le cœur meurtri, je ne pardonnerai jamais. Je voulais leur apprendre à jouer au foot, aux échecs... qu'ils fassent des études d'astrophysique» Il avoue des pensées suicidaires.

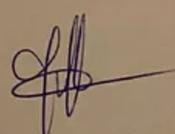
le 20/05/16

Monsieur,

Voici comme convenu quelques photos

Ils se portent bien, grandissent bien, font des activités toutes les semaines.

Ils sont heureux entourés de leur famille.



Les situations comme celle de Mohamed ne sont pas monnaie courante. Mais d'autres pères menacent de le rejoindre dans son enfer. Début mars, Isabelle, juge aux affaires familiales (JAF) à Pontoise, a vu un père *«demander à abandonner ses fonctions parce que son fils de dix ans, un peu enfant roi chez sa mère, lui tenait tête. Il disait "je ne peux rien faire, je le vois trop peu, autant ne plus le voir", il était hyper triste. Mais il n'a pas demandé la garde alternée !»*

Des pères prêts d'abandonner car lassés de compter pour si peu, la psychologue Élodie Cingal en a vu défiler. Elle garde le souvenir d'hommes *«dévorés par l'émotion qui n'arrivaient plus à créer du lien avec leurs enfants»* Qu'elle devait exhorter à *«prendre les rendez-vous avec le professeur principal, le médecin traitant.»* Tout en leur expliquant que pour garder le lien, *«ils devaient accepter de perdre le contrôle, d'être des papas gâteaux.»* Chez qui le temps passé serait avant tout festif. Pour que les enfants, d'abord fidèles à la main qui les nourrit le plus, aiment leur rendre visite.

Ce que Pierre B., l'électronicien de Grenoble, a compris au forceps. *«Au début, j'étais rigide. Je voulais compenser. Alors l'été, on faisait des exercices de maths avec mes enfants. C'est important pour moi... Mais j'ai été vu comme un père maltraitant car je disais à ma fille qu'elle irait au parc d'attractions quand elle aurait fini son exercice.»* Quatre ans plus tard, il a *«réussi à garder le contact... en devenant le Club Med».* Sourire amer d'Élodie Cingal : *«Il faut accepter d'être le père de gamins dont on n'apprécie pas les valeurs, le langage, l'éducation. Pour conserver le lien.»* Le lien, toujours le lien. En dix ans, elle a vu trois pères se retirer sur la pointe des pieds. *«Ils voulaient tout ou rien, c'était trop douloureux.»*

En cas d'impossibilité à trouver sa place, demander un changement de garde est tout à fait possible, assure Isabelle, la JAF de Pontoise *«Il y a des juges que ça agace, moi pas. On rend une bonne quarantaine de jugements par semaine. Dans le lot, on peut faire des erreurs d'appréciation des situations.»*

Impressions de l'équipe psycho-éducative

Bilan des visites médiatisées de Pierre, instaurées par le juge pour qu'il se montre plus souple avec ses enfants.

Document de justice fourni par Pierre, daté de 2016.

Et pour ceux qui n'ont ni la force ni la bourse assez pleine pour se colleter de nouveau avec la justice, faut-il compter sur la divine providence ? Peut-être. À l'heure prévue de l'interview, un père a renoncé à témoigner : *Madame* l'avait appelé : elle qui rechigne parfois à lui présenter leur fils de 2 ans consent finalement à ce qu'il l'héberge le week-end de Pâques. «*Elle a retrouvé quelqu'un, un père divorcé... Ça joue peut-être. En tout cas, je n'ai pas envie de témoigner parce que c'est positif*». On ne vous en veut pas, lui a-t-on assuré.